Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20261109-D_2026_97-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Brielles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 16/11/2026
Et
Publication ou notification du : 16/11/2026

L'an 2026, le 9 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Brielles s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NEVEU Joseph, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/11/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2026.

Présents : M. NEVEU Joseph, Maire, Mmes : GUAIS Angélique, HEULOT Françoise, HUREL Justine, MARGOTTIN Anna, RACAPÉ Mélissa, VANDESTICK Camille, MM : BOUY Pierre, GESLIN Serge, MORLIER Guillaume, PIHOURS Arnaud, QUINIO Philippe, TRICOT Nicolas

Excusée ayant donné procuration : Mme CUZZI Corinne à M. NEVEU Joseph

Excusé : M. CATILLON Vincent

A été nommé(e) secrétaire : M. MORLIER Guillaume

2026-97 – Finalisation voirie - Lotissement de la Grotte II

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues concernant les travaux de finalisation de voirie du lotissement de la Grotte II à savoir :

	Estimatif Cabinet Legendre	Candidat n°1 PIGEON TP	Candidat n°2 COLAS
Montant HT	70 000 €	76 513.48 €	79 689.50 €
Montant TTC	84 000 €	91 816.18 €	95 627.40 €

Après analyse des offres et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Décide** de confier les travaux de finalisation de voirie du lotissement de la Grotte II à l'entreprise PIGEON TP au prix de 76 513.48 € HT,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En Mairie,
Le 10 novembre 2026

Le Maire,
Joseph NEVEU

Le Secrétaire de séance,
Guillaume MORLIER

MAIRIE de BRIELLES
35370